

## **PIECE 05B5**

Ministère de la Culture  
Préfecture du Puy-de-Dôme  
Ville de Thiers

# **VILLE DE THIERS SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**

## **PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR P.S.M.V.**

### **Les secteurs d'information sur les sols (SIS)**

#### **DOSSIER D'ARRET**

Communauté de Communes  
de Thiers Dore et Montagne (CCTDM)

B.Wagon, Chargé d'Etude du PSMV  
V.Rousset, Historienne de l'Art  
Carole Jaffré, urbaniste

# Les secteurs d'information sur les sols (SIS)

en application de l'article L. 125-6 du code de l'environnement ;

sources :

GEORISQUES - <https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de chez-moi/rapport2/63430/> Thiers /commune /63300

PPRI

Données commune, CDC Thiers Dore et Montagne (TDM)

05/03/2025

## RISQUES NATURELS

7 identifiés

### 1A- RISQUE INONDATION

Les documents dont dispose la commune pour prévenir les risques naturels sont :

- la carte des aléas,
- le Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation (P.P.R.I.) du Bassin de la Duroalle et de la Dore au droit de Thiers, prescrit en décembre 2003 et approuvé en Décembre 2008.

Ces documents prennent en compte le risque d'inondation et de crue torrentielle liés à la présence des cours d'eau.

**Le SPR, situé en rive droite de la Duroalle est concerné par le risque de crue torrentielle sur la Duroalle.**

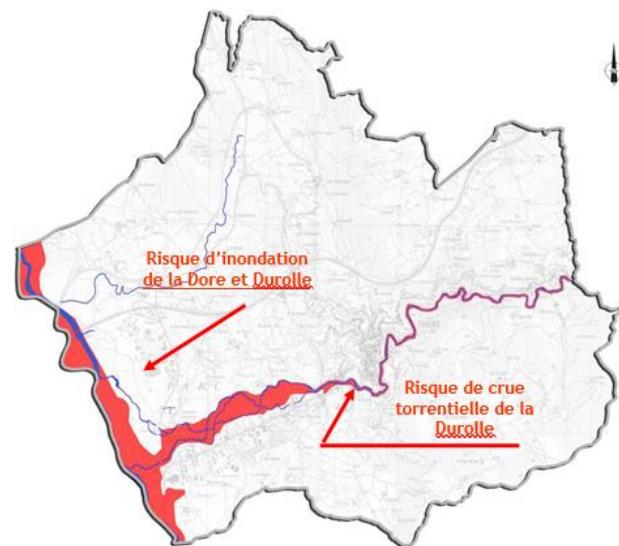
Quelques terrains, au Sud-Est du périmètre sont en aléa fort, et sont classés en secteur R3u au P.P.R.I.

L'occupation du sol de ces terrains est réglementée au titre du P.P.R.I.

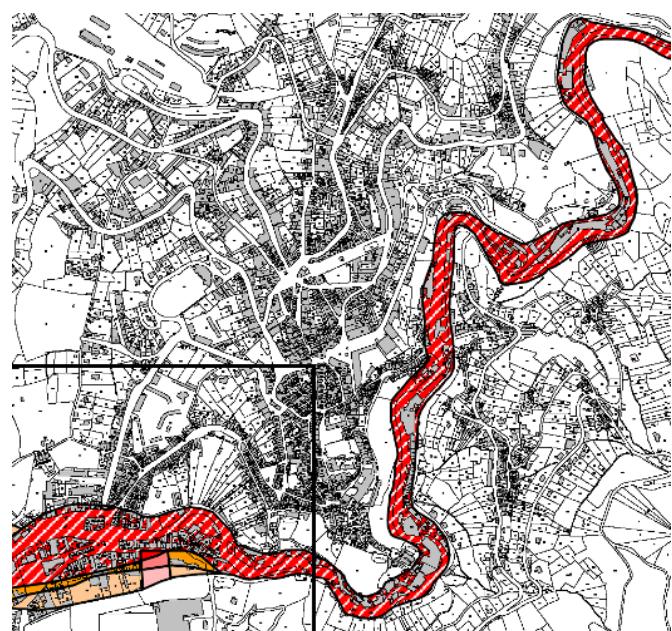
La dernière crue importante de la Duroalle date de Mars 1988. Il s'agirait d'une crue cinquantennale.

Dans Thiers, les inondations dommageables ont été constatées dans la rue des usines et dans le quartier du Moutier.

Les laisses des crues de 1988, ainsi que de 1977, 1990, 1981 et 1968 ont été notées sur le montant de la porte de l'atelier d'électro fermage.



Cartographie des zones soumises au risque inondation et crue torrentielle

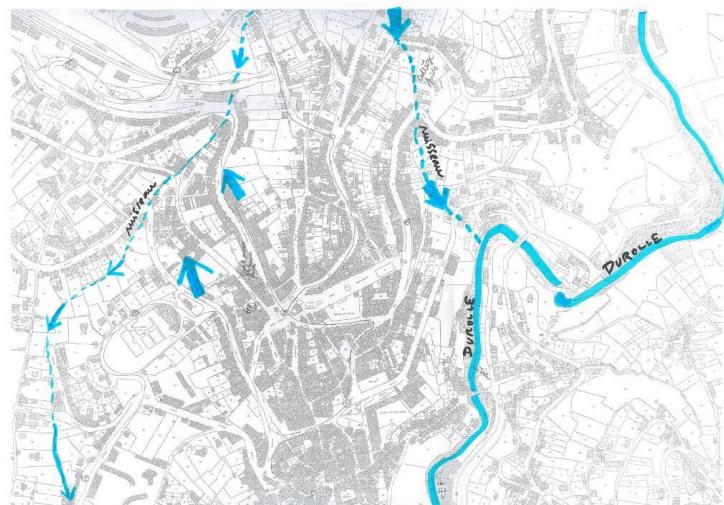


Extrait plan PPRI

## 1B-RISQUE INONDATION / ECOULEMENTS DU PLUVIAL

Le centre historique est localisé sur un point haut ; il existe peu d'écoulements d'eaux pluviales impactant le périmètre du PSMV qui ne constitue pas un bassin versant.

Les eaux pluviales se déversent vers la Duroalle et dans 2 ruisseaux qui bordent le PSMV.



source : d'après ville de Thiers, ST, mars 2012

### DDRM63

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé la commune à risque pour les aléas et sous aléas :

#### Inondation

- Par une crue torrentielle ou à une montée rapide de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue

### CATNAT

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

### 9 inondations classés en catastrophe naturelle dans la commune

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2424582A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/07/2024	27/09/2024
INTE1708489A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/2016	28/04/2017
INTE1328190A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/2013	27/11/2013
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	13/12/2003
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE8800166A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/05/1988	13/08/1988
ECOZ8800025A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/03/1988	19/06/1988
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/1984	18/10/1984
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

## 2- RISQUE DE REMONTEES DE NAPPE

### Echelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, sur la commune, le niveau d'exposition est caractérisé par l'absence de débordement de nappe et d'inondation de cave.

L'indication de fiabilité associée à cette zone est faible. Aucune obligation spécifique n'est imposée pour les travaux ou constructions.

#### Pas de risque de remontée de nappe sur le périmètre SPR -(PSMV).



Cartographie des zones soumises au risque de montées de nappe  
(Source : Données SIG Géorisques 03/2025)

## 3- RISQUE SISMIQUE

### Echelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, sur le centre-ville le risque sismique est de **3/5 (risque sismique modéré)**. A partir d'un risque de niveau **2**, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque sismique.

## 4- RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

### Types de risques sur la commune :

- Eboulement ou chutes de pierres et de blocs.
- Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissement de terrain.
- Mouvement plus ou moins lent d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries

Une étude sur les murs et falaises a été réalisée menée en 2011 : « Travaux de protection contre les instabilités rocheuses – chemin piétonnier du Fil vert – secteur cimetière Saint-Jean », ville de Thiers et SOL Solution, GTS.

En mars 2020 puis janvier 2021 des chutes de pierre ont endommagé des bâtiments ou causé la fermeture de voies de circulation.



l'avenue Joseph-Claussat 01/2021,  
Photo La Montagne

Thiers a connu deux mouvements de terrain en 1984 situés au nord de la ville, le long de l'A72 et une coulée de boue dans la Vallée des Usines.

Une partie de la falaise a été sécurisée (grillage pour protéger des chutes de pierres).

- Mise en place de protections sur les falaises présentant des risques.
- Suppression et/ou stabilisation des masses instables proches du réseau routier, départemental ou communal.

### DDRM63

La préfecture a classé la commune à risque pour les aléas et sous aléas suivants :

- Mouvement de terrain
- Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
- Glissement de terrain

La liste des mouvements de terrains recensés ;

- les cavités et les indices de mouvements de terrain répertoriés
- accès à la fiche détaillée de chaque mouvement de terrain recensé sur Géorisques



*Périmètre des servitudes d'utilité publique et localisation des cavités et indices de mouvements de terrain (Source : Géorisques, Mars 2025)*

## CATNAT

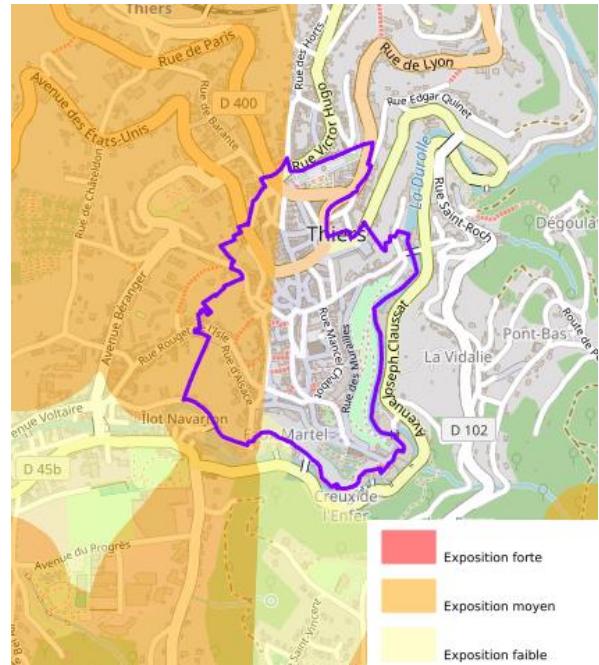
### 1 mouvement de terrain classés en catastrophe naturelle dans la commune

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

### 5- RISQUE DE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration).

La partie ouest du centre historique de Thiers est soumis au risque « moyen » de retrait-gonflement des argiles. Des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.



*Cartographie de l'exposition au retrait-gonflement des argiles (Source : Géorisques, Mars 2025)*

## CATNAT

### 3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans la commune

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2318045A	Sécheresse	01/04/2022	26/09/2023
INTE2127289A	Sécheresse	01/04/2020	28/09/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/07/2018	09/08/2019

## 6- RISQUE AU RADON

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration du radium et de l'uranium, deux éléments qui se trouvent dans le sol et les roches.

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, à la demande de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, a classé les communes françaises en fonction de leur potentiel radon : 1, 2 ou 3. Une exposition prolongée à de fort taux de radon peut, à long terme, être un facteur d'apparition du cancer du poumon.

### Potentiel radon élevé : recommandations et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire dans la commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

## 7- RISQUE AU FEU DE FORET

### DDRM63

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé la commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Feu de forêt

## RISQUES TECHNOLOGIQUES

### 4 identifiés

#### 1-RISQUE LIE AUX INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSEES (ICPE)

##### Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) :

- 2 installations classées non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune, hors SPR (PSMV)

### DDRM63

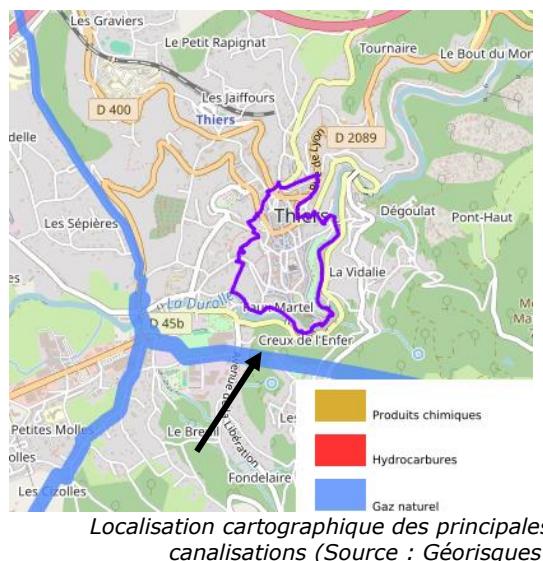
Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé la commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel
- Effet de surprise

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SAPEC 2	Non Seveso
SAPEC	Non Seveso

#### 2- CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

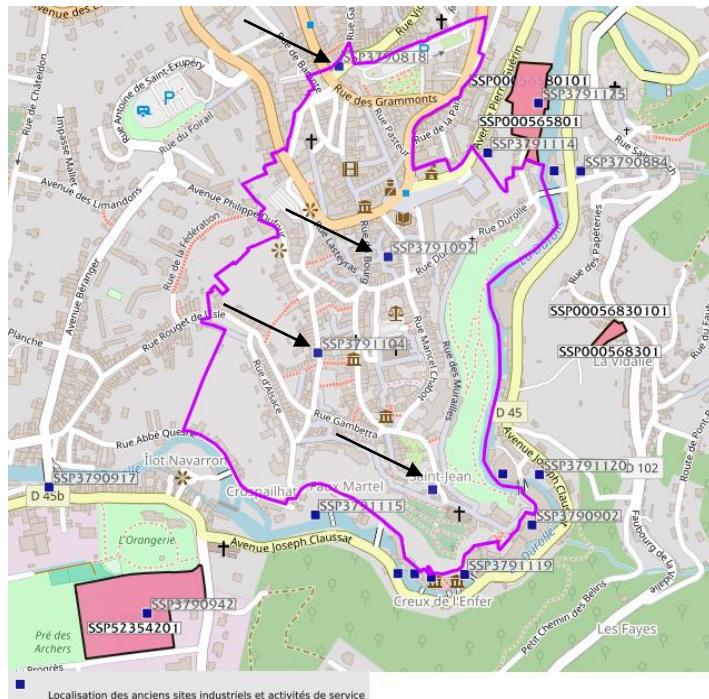
La commune est concernée par le **transport de gaz naturel, hors périmètre du SPR (PSMV)**.



### 3- RISQUE DE POLLUTION DES SOLS

Les types de Pollution des sols sur la commune :

- 5 secteurs d'informations sur les sols sur la commune. L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 8 sites pollués ou potentiellement pollués sur la commune. Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.



Cartographie des anciens sites industriels ou activités de services au sein du PSMV (Source : Géorisques, Mars 2025).

**Au sein du PSMV, il y a 4 anciens sites industriels ou activités de service (carré bleus fléchés sur la carte ci-dessus).**

**Les 3 sites « pollués ou potentiellement pollués appelant à une action des pouvoirs publics à titre curatif ou préventif » figurés sur la carte (aplats roses) sont hors SPR (PSMV). Le site situé au sud-ouest du SPR constitue une servitude d'utilité publique PM2 (ICPE)**

### 4- RISQUE MINIER

Après l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).

#### DDRM63

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé la commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Echauffement des terrains de dépôts